Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) fermé Graines d'Autonomie 2024-2025

Table des matières

1.	Introduction : précisions de vocabulaire	2
2.	Contexte	2
3.		
	Briques d'accompagnement Thématiques abordées Calendrier du programme	3
4.	Modalités de réponse et de sélection	
5.	Critères d'éligibilité au programme	7
6.	Annexe : questionnaire de candidature	9
	Identité de la structure pilote et de la coalition Description du projet de coalition	9 10
	Envoi de votre candidature et collecte de documents	11



















1. Introduction : précisions de vocabulaire

Il est entendu dans la suite de ce document les définitions suivantes :

Coalition :	Alliance ou une union formée par au moins deux structures dans le but de coopérer ensemble pour atteindre un objectif commun. La coalition peut prendre, ou non, la forme d'une structure juridique propre.
Pilote de la coalition :	Entreprise de l'ESS¹ qui joue un rôle central dans la coordination de la coalition. S'il n'y a pas de pilote évident, il convient d'en définir un dans le cadre de cet AMI.
Membre de la coalition :	Entreprise de l'ESS ou autres types de structure, qui travaillent ensemble au sein de la coalition.
Partenaires du programme :	Structures à l'initiative de Graine d'Autonomie (voir à la fin du document pour une présentation détaillée).

2. Contexte

Graines d'Autonomie est un programme ayant pour objectif de promouvoir et d'accompagner des innovations sociales dans le champ de l'autonomie qui souhaitent changer d'échelle. Ce programme national a connu une première édition en 2022-2023, durant laquelle 12 structures ont été accompagnées sur leur stratégie de changement d'échelle.²

Pour la nouvelle édition 2024-2025, le programme Graine d'Autonomie vise à promouvoir et accompagner des projets de **coopération socialement innovantes**, **toujours dans le champ de l'autonomie**.

Graines d'Autonomie est un programme national, qui s'adresse aux coalitions coordonnées par des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.

Ces coalitions ont pour objet d'apporter une réponse à une situation de fragilité ponctuelle ou pérenne pouvant impacter la vie d'un individu, dans toute ses dimensions possibles. Elles peuvent être composées de différents types de structures mais doivent être coordonnées par une entreprise de l'ESS au sens de la loi de 2014 et l'objet de leur coopération doit entrer dans le champ de l'ESS également.

Graines d'Autonomie offre aux participants un parcours d'accompagnement stratégique au renforcement et au développement des projets de coopération alliant appui-conseil individuel et séminaires collectifs portant sur des thématiques entrepreneuriales clés (modèle économique de la coopération, modèle de financement, structuration juridique de la coopération...).

A la fin du programme, les participants seront mieux outillés pour réaliser la mise en œuvre opérationnelle de leurs projets de coopération, et si possible de le déployer à l'échelle nationale.

Vous trouverez dans ce document le détail du programme et les conditions pour y candidater.

Graines d'Autonomie est un programme financé par la **Fondation OCIRP** et **l'Avise** et porté par un collectif d'acteurs alliant leurs expertises dans le domaine de l'autonomie, de la prévoyance-santé, de l'Economie Sociale et Solidaire et du changement d'échelle des innovations sociales en France et à l'international. Pour en savoir plus, rendez-vous à la fin de ce document.

² Pour plus d'information, voir « <u>Lancement du programme Graines d'Autonomie</u> ».



¹ Le terme « entreprises de l'ESS » désigne toutes les formes d'organisation telles que décrites dans la Loi ESS de 2014 (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises commerciales de l'ESS). Voir « ESS : de quoi parle-t-on ? »



3. Contenu du programme

Le parcours d'accompagnement stratégique au renforcement et au développement des projets de coopération proposé par Graines d'Autonomie permettra d'allier **expertises qualifiées et échanges pair-à-pair** à travers des sessions collectives et individualisées. A l'issu des 12 mois d'accompagnement, les coalitions auront structuré leur business plan de la coopération.

Afin d'apporter une réponse adaptée aux enjeux spécifiques des coalitions sélectionnées, un recueil précis des besoins sera réalisé via un diagnostic individuel de chaque coalition.

Briques d'accompagnement

Collectives:

pour tous les membres de la coalition

Séminaires collectifs: 3 séminaires de 2 jours en présentiel pour avancer ensemble et bénéficier d'ateliers animés par des experts.

 Temps forts: 2 temps forts en présentiel avec les partenaires du programme pour valoriser vos projets coopérations et créer des liens avec des acteurs nationaux du secteur de l'autonomie.

Individuelles:

pour la structure pilote de la coalition uniquement

- Accompagnement individuel: 15 jours d'accompagnement individuel personnalisé comprenant un diagnostic de la coopération et un accompagnement stratégique par un référent dédié pour avancer méthodiquement sur l'élaboration d'un plan d'affaires de la coopération.
- Appui conseil: des missions de conseil individuelles et spécifiques pour trouver des solutions sur mesure, dans la limite de 20 000 € par coalition.

Thématiques abordées

• Ingénierie et stratégie de la coopération

- → Définir et valider collectivement la vision, mission et ambition du projet de coopération
- → Définir la bonne stratégie de coopération et le bon modèle organisationnel global (simple, renforcée, créer un véhicule dédié à la coopération)

Modèle économique de la coopération

- → Définir le modèle d'équilibre des emplois/ressources pour l'objet de la coopération au global et pour chaque partie prenante de la coalition
- → Définir le modèle de partage de la valeur entre les parties prenantes

Gouvernance

- → Définir les principes socles de la gouvernance du projet de coopération
- $_{\rightarrow}\;$ Définir « qui fait quoi » et le processus de prise de décisions





Structuration juridique

- → Choisir la forme juridique adaptée pour l'objet de coopération et/ou définir le cadre juridique concernant les apports et retours pour chaque partie
- → Déverrouiller tous les points juridiques pour réussir la coopération (propriété intellectuelle, échanges des donnée…)

Stratégies de financements

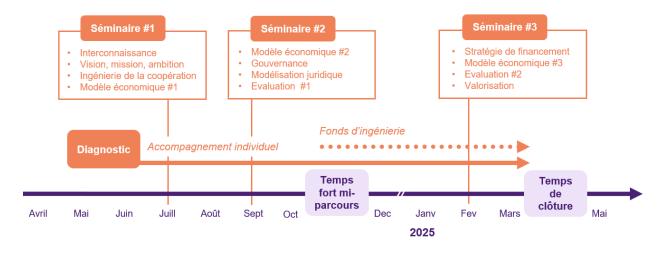
- → Définir comment se finance la coalition et comment se finance les membres du consortium pour réaliser la coopération dans de bonnes conditions
- → Définir le plan de financement et la stratégie de levée de fonds

Evaluation et valorisation

- → Définir les questions évaluatives et indicateurs d'impact clés autour de l'objet de coopération
- → Définir les éléments de communication pour valoriser la coopération

Ces thématiques sont indicatives et pourront être adaptées en fonction des besoins identifiés pendant la phase de diagnostic des coalitions.

Calendrier indicatif du programme





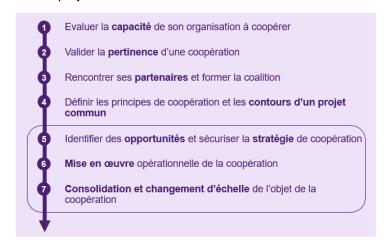


4. Modalités de réponse et de sélection

Critères d'éligibilité au programme

Les coalitions éligibles au programme doivent répondre de manière cumulative aux 4 critères suivants :

- Statut: la structure pilote de la coalition doit être une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire au sens de la Loi ESS de 2014 (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises commerciales de l'ESS). Les autres membres de la coalition peuvent être également des entreprises de l'ESS ou non (PME-TPE de l'économie classique, grands groupes, collectivités...).
- Caractère innovant : la coalition porte un ou des projets d'innovation sociale, au sens de la Loi ESS de 2014.³
- Niveau de maturité de la coalition : la coalition est déjà formée, dans le sens où ses membres sont déjà identifiés et ont déjà testé leur capacité à coopérer. Un pilotage est identifié, et les contours d'un projet commun définis. La coalition est préexistante à la réponse à cet AMI. La capacité des membres à coopérer a déjà été testée à travers des actions communes (événements conjoints, co-accompagnement de bénéficiaires, mutualisation de ressources, réponse à des appels d'offre ensemble...). La coalition peut-être sur le point de mettre en œuvre opérationnellement son projet ou bien être au stade de consolidation ou de changement d'échelle de son projet.



- Réponse à un besoin d'autonomie: les coalitions doivent porter un projet proposant une solution pour faire face à des fragilités ponctuelles ou pérennes (fragilités sociales, familiales, professionnelles, sanitaires, financières) qui peuvent impacter toutes les dimensions de la vie d'un individu (impact sur sa santé physique ou mentale, son travail, son logement, son organisation familiale, sa mobilité, etc.).
- Ambition nationale : le projet porté par la coalition doit avoir un impact à l'échelle nationale ou une ambition d'impact à l'échelle nationale à terme.

³ Voir « Innovation sociale : de quoi parle-t-on? ».





Exemples fictifs de coalitions éligibles

Projet de coalition : lutter contre la fracture numérique des séniors grâce à des parcours de sensibilisation et de formation.

Membres de la coalition :

- <u>Numea</u> (SAS): startup qui propose des ateliers collectifs, ludiques et accessibles pour lutter contre la fracture numérique et accompagner les publics dans leurs démarches dématérialisées. Numea apporte la compétence technique au sein de la coalition.
- <u>Lyram</u> (association): Lyram accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie à leur domicile, pour leur permettre de vivre sereinement chez elle le plus longtemps possible. Au sein de la coalition, Lyram apporte la connaissance du public cible et de l'écosystème du bien vieillir.

Pilote de la coalition : Lyram est pilote de la coalition et dédie une personne à mi-temps au projet de coopération.

Ambition nationale : les deux membres de la coalition étant présents à l'échelle nationale, l'ambition est de porter le projet de coopération à cette échelle.

Projet de coalition : développer des tiers-lieux inclusifs, accessibles à tous et toutes. Le premier tiers-lieu a déjà ouvert ses portes à Lille.

Membres de la coalition :

- Ensemble la ville (foncière solidaire, ESUS) : Ensemble la ville promeut le droit à la ville à travers l'acquisition, la programmation et la réhabilitation d'espaces vacants en milieu urbain.
- <u>Deuxième chance</u> (ESAT): Deuxième chance opère des ateliers de reconditionnement de matériel événementiel. Cet ESAT a des besoins d'espaces de stockage et de manutention importants.
- <u>Familles aidantes</u> (association): Famille aidantes est une association nationale d'accompagnement des aidants familiaux, qui propose des formations, de l'orientation, une ligne d'écoute.
- <u>Chez Gloria</u> (SARL): restaurant inclusif, dont les salariés sont des personnes en situation de handicap.

Pilote de la coalition : Ensemble la ville a été à l'origine de la dynamique de coopération en rassemblant tous les membres autour d'un même projet.

Ambition nationale : La coalition cherche à renforcer l'offre de services et le rayonnement du premier lieu à Lille. Elle commence également à modéliser son essaimage dans d'autres villes.





Calendrier de sélection

- 18 janvier : date de publication de l'AMI
- Avant le dépôt de la candidature : il est fortement recommandé de prendre contact avec l'équipe de l'Avise pour un entretien préliminaire au dépôt de la candidature, pour vérifier l'éligibilité de la coalition et poser ses questions. Vous pouvez prendre rendez-vous en cliquant ici directement : prendre rendez-vous avec l'Avise.
- 21 février : webinaire d'échange collectif avec l'équipe de l'Avise. Cliquer ici pour s'inscrire au webinaire.
- 15 mars: date butoir d'envoi des candidatures
- 10 avril matin: auditions en présence du jury, composé des partenaires du programme. Les auditions pourront avoir lieu en présentiel à Paris ou bien en visio. Chaque coalition disposera d'environ 30 minutes pour échanger avec le jury.
- Fin avril : annonce des lauréats
- Début mai : début de l'accompagnement

Nombre de projets sélectionnés

- 4 coalitions seront sélectionnées pour participer au parcours d'accompagnement stratégique du programme.
- Chaque coalition doit être composée de minimum 2 structures distinctes.

Critères de sélection du jury

Le jury du programme analysera les projets éligibles sur la base de leur **dossier de candidature** et d'une **audition** des porteurs de projet. La sélection se fera au regard de 4 critères de sélection :

- **Pertinence de l'innovation sociale** : caractère innovant du projet en réponse à une fragilité bien identifiée.
- Maturité de la coalition : niveau de structuration, qualité de l'équipe, modèle économique...
- Ambition nationale : impact du projet à l'échelle nationale ou réplicabilité du projet à l'échelle nationale.
- Intérêt pour la participation au programme : motivation du candidat et apport du programme pour le candidat.

Nota bene : il est attendu des participant un engagement à suivre le programme dans son entièreté (environ 18 jours d'accompagnement sur 12 mois pour la structure pilote ; 4 jours pour les autres membres). Au-delà des temps proposés par Graine d'Autonomie, il est vivement recommandé d'allouer du temps et des ressources au projet de coopération pour assurer sa réussite. Il sera demandé aux lauréats de signer une charte d'engagement.





Pour répondre à l'AMI avant le 15 mars 2024 :

Cliquez ici

ou copier-coller ce lien dans votre navigateur : https://forms.gle/zVgoiRoYzoAmaj9S9

Pour rappel, il est fortement recommandé de prendre contact avec l'équipe de l'Avise pour un entretien préliminaire au dépôt de la candidature, pour vérifier l'éligibilité de la coalition et poser ses questions. Vous pouvez prendre rendez-vous en cliquant ici directement : prendre rendez-vous avec l'Avise.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez également contacter Mélanie Joffret : Mélanie Joffret, melanie.joffret@avise.org, 01 53 25 07 35

5. Qui porte le programme Graines d'Autonomie?

Fondation OCIRP



Créée en 2009, la Fondation d'entreprise OCIRP soutient, accompagne et valorise les initiatives menées sur le territoire national qui garantissent l'autonomie des familles quelles que soient les situations difficiles ou les épreuves traversées : orphelinage, veuvage, deuil, situation de handicap, aidance, isolement, entrée dans le grand âge, etc.

<u>Avise</u>



Depuis plus de 20 ans, l'Avise accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent.

Créée en 1967, I'OCIRP est une Union d'institutions de prévoyance à but non lucratif et à gouvernance paritaire. Plusieurs membres de l'OCIRP sont partenaires de Graines d'Autonomie:















6. Annexe : questionnaire de candidature

⚠ Le questionnaire est à remplir directement en ligne, cette annexe permet seulement d'avoir une vision globale des questions pour préparer votre candidature avant de la soumettre, ce n'est pas un support de réponse. Comptez environ 1h pour remplir votre dossier.

Identité de la structure pilote et de la coalition

- Nom de la structure (dénomination sociale complète) :
- Statut juridique :

Pour rappel, la structure pilote de la coalition ce programme d'accompagnement doit être une structure appartenant à l'ESS, au sens de la loi 2014.

	Association	
	Coopérative	
	Mutuelle	
П	Fondation	

□ Entreprise commerciale de l'ESS

□ Autre

Si vous avez répondu "Autre", veuillez préciser :

- Date de création :
- Adresse complète :
- Téléphone :
- Email:
- Site internet :
- Votre Nom, Prénom, Fonction :
- Représentant e légal e (Nom, Prénom, Fonction) (ne pas remplir si identique) (structure pilote) :
- Nombre de salariés (veuillez préciser si certains salariés sont en contrat d'insertion) (structure pilote) :
- Nombre d'ETP (structure pilote) :
- Présentez les différentes structures membres de la coalition en quelques lignes, en précisant le nom et statut juridique de chacune.
- Un des membres est-il ou a-t-il été soutenu par un ou des membres de l'union OCIRP ?
- Si oui, le ou lesquels ?
- Quelles sont les modalités de la coopération ? S'agit-il d'une coopération simple, stratégique ou renforcée ? (Pour plus d'informations sur les types de coopération, référez-vous au guide "Stratégies pour changer d'échelle" de l'Avise, page 33. Le guide est accessible gratuitement ici : https://www.avise.org/ressources/strategies-pour-changer-dechelle-2e-edition)

Description du projet de coalition

- A quelle problématique sociale de fragilité(s) la coalition a-t-elle pour but de répondre ?
- De quelle manière la coalition contribue-t-elle à répondre à cette problématique ?
- Qui sont vos bénéficiaires ? Veuillez également préciser le nombre de vos bénéficiaires annuels.

AVEC
LE SOUTIEN DE :

Cofinancé par
FUNION EUROPÉENNE



- Quels sont les principaux résultats/impacts de votre activité sur vos publics cibles, que vous observez déjà et que vous prévoyez d'observer ?
- Ces résultats/impacts présents ou espérés sont-ils observables à l'échelle nationale ?
- Dans quelle mesure l'objet de la coopération est-il réplicable à l'échelle nationale ?
- Décrivez le caractère innovant du projet.
- Comment et pourquoi a été initié votre coalition ?
- Quelles sont les étapes importantes de la construction de votre coalition ?

Organisation, ressources et modèle économique

- Décrivez les ressources humaines dont les membres de la coalition disposent (description des équipes salariées, composition des CA, bénévolat, etc.)
- Décrivez la gouvernance de la coalition (processus de décisions entre les membres, instances de pilotage, etc.)
- Veuillez décrire le modèle économique du projet porté par la coalition, en précisant les grandes masses de vos produits (par exemple « ventes X%, subventions X%, cotisations X% »), puis de vos charges ("charges de personnel X%, achats X%, etc.)
 - Structure des produits :
 - Structure des charges :
- Avez-vous atteint votre point d'équilibre financier ? Sinon, à quel horizon pensez-vous l'atteindre ?
- Qui sont vos principaux partenaires financiers (financeurs publics, collectivités, fondations, banques...)?
- Selon vous, quels sont les risques ou points de vigilance de votre modèle économique ?

Besoin d'accompagnement

- Pourquoi souhaitez-vous bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du programme Graines d'Autonomie ?
- Quelles sont vos attentes principales ?
 - Être conseillé sur la stratégie et l'ingénierie globale coopération
 Gagner en notoriété et en visibilité, pour accélérer le projet (levée de fonds, déploiement, ...)
 Définir une stratégie partenariale
 Renforcer le modèle économique de la coopération
 Financement / lever des fonds
 Être conseillé sur la stratégie de financement
 Bénéficier d'un accompagnement juridique
 Être conseillé sur la transformation de mon organisation pour mettre en œuvre la
 - coopération (culture d'entreprise, management, ...)

 Echanger avec d'autres structures et d'autres coalitions, avoir le retour d'autres
 - Echanger avec d'autres structures et d'autres coalitions, avoir le retour d'autres entrepreneurs
 - □ Autre :
- Quels moyens humains et financiers mettez-vous à disposition pour faire vivre la coopération ?
- Quels risques et difficultés éventuelles identifiez-vous dans votre coopération ?





- Avez-vous/ êtes-vous accompagnés dans la structuration de votre coopération ? Avez-vous postulé à d'autres programmes d'accompagnement ? Le cas échéant, veuillez préciser.
- Par quel biais avez-vous reçu l'appel à manifestation d'intérêt pour candidater à Graines d'Autonomie ?

Envoi de votre candidature et collecte de documents

•	Veuillez télécharger ici les documents suivants :			
		Document montrant l'appartenance du projet à l'ESS (Déclaration au Journal Officiel,		
		Agrément ESUS) – obligatoire		
		Dernier rapport d'activité – obligatoire		
		Bilans et Comptes de résultat de la structure pilote des 2 dernières années – obligatoire		
		Organigramme de l'ensemble de membre et de la coopération – optionnel		

Gestion des données

Je suis d'accord avec la politique de confidentialité : https://drive.google.com/file/d/1uYw4sKoEmrvoR7nn7MnBvk84zpBqm_5Q/view?usp=sharing

Engagement

Dans le cas d'une sélection de mon projet en jury, je m'engage à suivre l'ensemble des temps de formation et d'accompagnement proposés par le parcours.